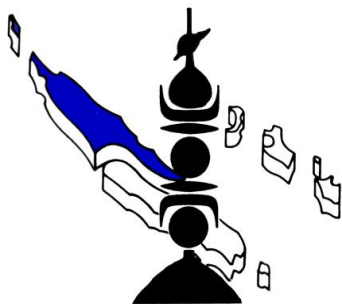


B.P. 41 – 98860 KONÉ

Tél. : (687) 47 71 40

Fax : (687) 47 23 35

@ : [presidence@province-nord.nc](mailto:presidence@province-nord.nc)*Présidence*

Réf :17-22.022020/JFC/PPN

Koné, le 30 mars 2020

**COMMUNIQUÉ DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE NORD**

Alors que le nombre de cas attesté au 29 mars 2020 s'élève à 15 personnes touchées par le coronavirus à l'échelle du pays, j'invite la population à ne pas relâcher sa vigilance et à continuer à respecter scrupuleusement les consignes de confinement et les gestes barrières. La province Nord n'est pas à l'abri.

Dans les conditions du confinement, la province Nord assure la continuité des services prioritaires, notamment ceux qui concourent aux soins et à la lutte contre la propagation du covid19, ainsi qu'à la prise en charge des personnes les plus vulnérables.

. **Sur le plan sanitaire et social**, la province Nord a passé commande de 500 000 masques et de 5 respirateurs supplémentaires.

Les CMS restent opérationnels : consultations le matin et visites à domicile l'après-midi. Les urgences sont maintenues. Un système parallèle d'accueil et un protocole spécial pour les cas suspects y sont mis en place. Les hôpitaux de Koumac, Poindimié et Koné sont les centres de dépistages agréés, sur prescription d'un médecin. Par précaution, nous proposerons que les patients dépistés et en attente de résultats soient hébergés dans des chambres d'hôtels du nord, mobilisées dans les mêmes conditions que dans le Sud. En cas de coronavirus avéré, les malades sont, pour l'heure, orientés vers le Médipôle.

Les allocations minimum-vieillesse ont été mandatées. Les droits des bénéficiaires de l'aide médicale gratuite arrivant à expiration seront reconduits automatiquement et prorogés jusqu'au 30 avril 2020. Un numéro vert est enclenché : 05 00 70

. **Sur le plan économique** : en lien direct avec la cellule économique du Gouvernement, un guichet unique provincial dédié est créé pour informer les entreprises et instruire les demandes d'aides des plus fragiles. Outre les mesures de droit commun : chômage partiel, fiscalité, social et banques, la province Nord modifiera son code de développement pour permettre la prise en charge partielle des cotisations RUAMM et reporte les redevances pour occupation de foncier et équipements provinciaux. Cette aide provinciale s'élève à 130 millions CFCP pour un trimestre. Elle viendra en complément du Fonds de solidarité de

l'État lorsqu'il sera opérationnel. Une assemblée de province sera prochainement convoquée à ces fins. La Province maintient ses paiements aux prestataires.

. **En matière d'enseignement**, les directeurs des écoles et des internats restent en alerte administrative et seront disponibles pour un hébergement et la confection de repas le cas échéant. L'accueil des enfants des professionnels retenus par la lutte contre le virus est assuré, dans les écoles de la province nord. Pour assurer la continuité pédagogique, les élèves ont reçu un cahier de vacances pour 14 jours. Ces lieux resteront accessibles selon d'autres modalités pendant les vacances scolaires.

Pendant toute la durée de la crise, pour joindre la Province nord, vous êtes priés de composer le 47 71 66.

\*\*\*

Quelle que soit l'évolution de la situation, je renouvelle mon appel au calme et au respect des consignes en vigueur : confinement et gestes-barrières. Je demande à nos concitoyens de faire preuve de responsabilité, de ne pas relayer les fake-news qui fleurissent sur les réseaux, ni d'alimenter la panique. La plupart des gens guérissent du coronavirus.

Mes remerciements vont au corps médical dans son ensemble, à tous les travailleurs mobilisés, à tous les bénévoles qui ne ménagent pas leur peine sur le terrain.

Compte-tenu de l'urgence sanitaire, je déplore l'instrumentation politique de la crise par certains. J'en appelle à la décence et à la responsabilité de tous à un moment où l'unité de nos concitoyens face à la propagation du coronavirus est une nécessité absolue.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Paul NEAOUTYINE

Président de l'Assemblée de la province Nord



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.